



Quel risque ,facture d'eau

Par **saoul**, le **22/03/2011** à **09:20**

Bonjour,
Suite à un achat d'une maison en 2007 ,je n'ai jamais payé de facture d'eau,jamais été
contacter par veolia quel risque j'encours ?
Cordialement

Par **amajuris**, le **22/03/2011** à **10:28**

bjr,
à l'achat de la maison avez-vous contacté le distributeur d'eau pour obtenir un contrat de
fourniture ?
en attendant je vous conseille de relever régulièrement votre compteur d'eau.
vous risquez d'avoir à payer un rappel pour les années précédentes.
cdt

Par **saoul**, le **22/03/2011** à **11:11**

Bonjour
Tout d'abord merci pour vos réponses ,en faite j'ai cru via des amis que la facture d'eau était
comprise dans les impôts locaux mais comme personne ne relève mon compteur (intérieur de
la maison) il me semble bien que ça passe par Véolia d'ou pas de contrat ,pas de contact pris
à l'acquisition ,je pense que pour l'instant je n'existe pas pour eux du coup la facture (il en
faudra bien une)sera bien salé

Par **mimi493**, le **22/03/2011** à **14:39**

sans compter qu'il y a fraude